

## ARRONDISSEMENT DE LANGRES

### Réunion d'écoles publiques

#### 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

##### Constats :

Les parents éprouvent des difficultés à comprendre le système éducatif d'où un désintérêt et une moindre participation aux instances de consultation et des attitudes consuméristes vis à vis de l'enseignement.

Le projet éducatif territorial, décliné particulièrement sur le temps péri et extra scolaire en contrat éducatif local, améliore considérablement l'impact de la coéducation par une meilleure coordination entre les collectivités locales, les familles, les associations et les équipes enseignantes avec des risques, néanmoins de contradiction entre projet d'école et projet d'activités éducatives hors temps scolaire (les associations ne sont pas représentées au sein des conseils d'école).

Les collectivités locales (communes et peu à peu les communautés de communes) montrent, à travers leurs budgets, leur volonté politique de s'investir dans l'éducation : cependant elles n'ont pas prise sur les décisions (carte scolaire par exemple).

La télévision accapare beaucoup de temps de l'enfant ; c'est un média éducatif formidable pour la transmission du savoir mais qui joue, au contraire, un rôle premier d'acculturation du fait de la marchandisation du loisir et son pendant média-métrie, course à l'audience qui « tire vers le bas ».

##### Priorités :

**Les parents n'ont pas vraiment de statut éducatif vis à vis de l'institution : ils sont consultés mais pas co-élaborateurs du projet d'école. La demande d'information et de formation est présente pour une meilleure implication dans le projet d'école en lien avec le projet éducatif du territoire. Même si en théorie leur implication est possible, il leur est difficile de prendre une place dans un système complexe et relativement fermé. L'école a besoin d'ouverture.**

**Le projet éducatif territorial (temps éducatif scolaire et extra scolaire) est le ferment de la participation des co éducateurs s'il permet leur co-élaboration et leur co-responsabilité : il conviendrait d'améliorer le dialogue entre temps scolaire et extra scolaire (sous la houlette des collectivités locales ?).**

**Les associations (de parents d'élèves, de jeunesse et d'éducation populaire, de loisirs sportifs, de solidarités...) sont une ressource éducative locale précieuse, tant par leurs capacités de mobilisation des habitants et leurs prestations d'activités éducatives, qu'il convient de soutenir, par les pouvoirs publics, sous forme de contrats d'objectifs pluriannuels.**

**Dans le cadre de la décentralisation, il conviendrait de revisiter les relations entre l'administration de l'Education Nationale et les collectivités locales notamment vis à vis de la carte scolaire.**

#### 08 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

##### Constats :

Malgré les efforts entrepris depuis plusieurs années, les rythmes de vie de l'enfant ne sont pas toujours pris en compte par le rythme scolaire : les journées restent trop longues et trop lourdes, les rythmes de la semaine ou des vacances sont tributaires d'intérêts économiques... Placer l'enfant au cœur des préoccupations éducatives, c'est veiller à ses rythmes biologiques.

Consensus sur la nécessité de travail partenarial entre les différents acteurs qui touchent la vie de l'enfant pour motiver l'enfant. Donner à l'enfant la motivation est le résultat d'un discours cohérent entre parents, enseignants, éducateurs, animateurs etc..

La motivation au travail, au goût de l'effort doit être accompagné par les parents (par la gestion du temps de l'enfant pendant les loisirs, par l'accompagnement à la scolarité, par un environnement favorable) Par contre, débat qui reste partagé sur les moyens appropriés pour donner cette motivation :

motivation par l'épanouissement personnel, par le plaisir, ou motivation par la pression sociale sont alternativement défendues.

La pédagogie différenciée, les cycles d'apprentissage, le décloisonnement nécessitent un travail d'équipe pour les enseignants et des approches transdisciplinaires : en classe unique, bien adaptée pour des enfants autonomes, ces pratiques ne sont pas possibles. Les cycles, qui permettent un apprentissage adapté aux élèves, ne sont pas encore entrés dans les mœurs (les niveaux ont la vie dure).

Bien souvent, les activités d'apprentissage n'ont pas de sens pour les élèves étant trop dans l'abstraction : il faut donc veiller à faire passer les apprentissages à travers toutes les activités support et mettre ces activités sur un pied d'égalité (les matières dites « secondaires » sont aussi importantes que les matières dites « fondamentales »)

L'obligation de résultat passe souvent avant le plaisir d'apprendre, de comprendre comment on arrive au résultat qui est source de plaisir.

L'école, ascenseur social, semble en panne : l'espoir de transformation sociale est mis à mal par l'échec scolaire qui appelle l'échec social

Priorités :

**Le projet d'école doit prendre en compte la notion de plaisir dans la découverte (classes transplantées, résidences d'auteurs, travail trans disciplinaire, décloisonnement, pédagogie de projet...) et veiller à redonner sens au « pourquoi on apprend et pourquoi on doit apprendre »**  
**La motivation des élèves passe par le sens de l'apprentissage, l'espérance d'une place dans la société et par la construction de son projet de vie (but/effort/plaisir)**

02 : Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Constats :

Eduquer : transmettre des méthodes d'apprentissage et des valeurs morales pour le vivre ensemble

Instruire : transmettre des connaissances.

Consensus autour de l'idée qu'éduquer et instruire sont les deux faces d'un même ensemble et sont indissociables.

La scolarité obligatoire reste le creuset de l'instruction / éducation commun à tous les enfants dans le cadre d'une nation ouverte aux influences du monde : l'ouverture culturelle est un gage du vivre ensemble.

L'école doit préparer à l'exercice de la citoyenneté et pas seulement préparer à une insertion socio professionnelle dont on ne peut prévoir les tenants et aboutissants. Par contre la notion de formation tout au long de la vie doit permettre l'adaptation au contexte socio économique.

La notion de compétition, de performance dans une société qui s'atomise passe après les principes de vie en société (apprentissage des règles, des valeurs, des solidarités).

L'Ecole devrait davantage jouer un rôle régulateur, contre-poids à la compétition économique. Elle devrait davantage permettre à chacun de s'insérer dans la vie sociale et éviter de reproduire les inégalités liées à la compétition économique permanente. Or, on constate qu'aujourd'hui une relative impuissance de l'école pour contribuer à réguler ou à corriger les inégalités qui sont issues du système économique. L'école accompagne davantage ce système qu'elle ne le régule.

L'enseignement tend à l'individualisation sans que les moyens ou méthodes suivent d'où des tensions permanentes pour les enseignants entre le bien-être des élèves et les objectifs à atteindre.

Le système éducatif d'une société résulte des choix de cette société : transmettre, apprendre à apprendre, s'adapter et s'ouvrir aux autres constituent l'alchimie des orientations de notre système éducatif dans le cadre de la construction européenne (construire un être en capacité de réfléchir, critiquer, expérimenter...)

L'école ne peut gérer à elle seule la relation enfant / école / famille, il faut utiliser tous les médiateurs possibles pour réguler cette relation parfois conflictuelle.

Etre parent ça s'apprend et il faut des repères pour comprendre et pouvoir suivre la scolarité, hors sa propre expérience. Comprendre le système d'évaluation pour mieux l'utiliser dans le sens de progression de l'élève par exemple.

Le grand dessein de l'Europe est la paix entre des peuples qui ont des mentalités, des systèmes politiques, des géographies, des cultures et des religions différents. Les finalités de l'école doivent prendre en compte l'appréhension et la compréhension de ces cultures. L'Union européenne doit proposer des harmonisations d'organisations et de programmes dans un cadre de services publics et en veillant à la non marchandisation du secteur de l'éducation

Priorités :

**L'école doit à la fois instruire et éduquer, favoriser l'inter culturalité tout en confortant les identités, imprégner les langues étrangères tout en confortant les langues maternelles, former à la rationalité et à l'esprit critique tout en respectant les cultures multiples.**

**L'école a une mission de réduction des inégalités sociales, de brassage social et de promotion sociale qu'il faut réaffirmer : dans le cadre de la construction européenne, l'éducation ne doit pas être dévolue au marché mais au contraire à des systèmes publics proches des usagers.**

**L'Ecole doit être un facteur d'ouverture, de connaissance de l'autre. Le rôle fondamental de l'apprentissage des langues est souligné.**

19 : Faut-il davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle ci d'une évaluation ?

Constats :

Le danger dans l'autonomie des établissements, c'est une école à plusieurs vitesses. Par contre, plus d'autonomie permettrait aux équipes enseignantes de mieux adapter le projet d'école au contexte local par une meilleure gestion des moyens (il est notamment fait référence à la gestion des aides-éducateur, gestion déresponsabilisante pour les équipes enseignantes du premier degré)

L'autonomie demande du travail en équipe, donc du temps mais également de la formation, ce sont des choix, le système actuel produit une administration lourde et incompréhensible.

Les élus jugent que leurs avis permettraient d'optimiser les moyens ; ils sont mandatés par les habitants (bien souvent parents d'élèves) et seraient à même de gérer certaines données (carte scolaire)

Priorité :

**Dans le cadre d'une plus grande autonomie des écoles primaires avec entité juridique propre (sur quelles bases géographiques en milieu rural : RPI, réseau d'écoles rurales...), l'évaluation devrait porter sur le projet d'école (son efficacité et efficience) c'est à dire le projet collectif (collectivité, équipe pédagogique, parents, associations) en sus des évaluations pédagogiques des enseignants.**